



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



23074211



26 MAI 2023

Greffier

N° d'entreprise : **0460 058 330**

Nom

(en entier) : **C.S.M.**

(en abrégé) :

Forme légale : **Association Sans But Lucratif**

Adresse complète du siège : **Rue du 13 août, 42, 4050 Chaudfontaine**

Objet de l'acte : nomination président et administrateur

1) Nomination d'un nouvel administrateur

L'assemblée décide de nommer, à l'unanimité, au poste d'administrateur, la personne suivante qui accepte ce mandat à partir du 23 mai 2023 :

-Monsieur Magermans Kevin (NN 86.07.18.395-47)

2) Nomination d'une nouvelle présidente

L'assemblée décide de nommer, à l'unanimité, au poste de présidente, la personne suivante qui accepte ce mandat à partir du 23 mai 2023 :

- Vlassis Valérie (NN 73.01.16.088-02)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. Les membres du CA lisent le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire, lequel est signé par les membres effectifs et mandataires.

Dumont Séverine
Trésorière

Grosjean Florence
Secrétaire

Louis Vlassis François
Administrateur

Vlassis Valérie
Nouvelle présidente

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/06/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).